

Mairie de Malataverne

Drôme

Délibérations de la séance du Conseil Municipal
du lundi 29 septembre 2025 à 19h00

L'an deux mille vingt-cinq, le lundi 29 septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Malataverne s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Véronique ALLIEZ, maire.

Nombre de conseillers en exercice : 19

Présents : 13

Procurations : 2

Absents excusés : 3 absents non excusés : 3

Date de la convocation : le 24 septembre 2025

Etaient Présents : ALLIEZ Véronique, JAILLON Marion, DELAHAYE Laurent, CHARMASSON Laurence, MAGNAC Virginie, MANFREDI Laurence, BOURRET Thierry, BRESSON Bernard, DEREUDER Johann, PUEL Jean-Marie, ROUVEURE Pascal, SECARD Marie.

Procurations : PINEL Francette donne pouvoir à Virginie MAGNAC, PASTOUREL Hélène donne pouvoir à Bernard BRESSON.

Absents excusés : PASTOUREL Hélène, PINEL Francette, BEY Pierre

Absents non excusés : GLAUDIO Archange, COURBIERE Samuel, DECHILLY Emilie

Secrétaire de séance : SECARD Marie

1-25-63 Subvention exceptionnelle Ecuries du Fressy

Le maire, Véronique ALLIEZ, expose que la collectivité a toujours eu à cœur d'encourager la pratique sportive. A ce titre, elle propose de verser une subvention de 50 euros pour l'association où Léa TAOUFIK exerce en tant que Cavalière (« médaille d'or dans la discipline « CSO » catégorie Poney 3D Equipe Cadet 1) au regard de la taille de l'évènement.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE

DECIDE l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 50 euros pour l'Association (chemin de Freycinet à 26780) qui la représente.

DIT que les crédits sont inscrits au budget de la commune.

Pour extrait conforme, fait à MALATAVERNE, le maire,

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, le 29 septembre 2025

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de deux (2) mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département et de sa publication par voie d'affichage.

Affiché le : 29 septembre 2025

Le Maire,
Véronique ALLIEZ.

